RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05761
Numéro SIREN : 828 161 604
Nom ou dénomination : ABOREALE

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2020 sous le numéro de dépôt 112040

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-12-2020

N° DE DEPOT : 112040

N° GESTION : 2017B05761

N° SIREN : 828161604

DENOMINATION : ABOREALE

ADRESSE : 66 rue François 1er 75008 Paris

MILLESIME : 2019

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABOREALE SASU — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 66 Rue Francois 1er 75008 PARIS 8E — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 8 1 6 1 6 0 4 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	840 287	BO	840 287	687 810
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 391	BW	7 391	8 602
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BV		
		Autres créances (3)	BZ	111 530	CA	111 530	66 691
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	3 721	CG	3 721	8 073
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	962 910	CK	962 910	771 178
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	962 910	1A	962 910	771 178

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABOREALE SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(90 411)	(15 084)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(97 833)	(75 327)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(178 244)	(80 411)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatsires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DY		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 690	30 044
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 044	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 101 420	821 545
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 141 155	851 590
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	962 910	771 178

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 822	651 590
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABOREALE SASU — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM	152 456		115 224
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	152 457		115 225
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 639		4 276
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	90 487		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	80 649		118 774
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 432		41 490
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	212 407		164 540
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(59 950)		(49 315)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	37 661		26 011
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	37 661		26 011
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(37 661)		(26 011)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(97 612)		(75 327)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SASU ABOREALE SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capitsl *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Totel des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	221	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	221	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(221)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	152 457	115 225
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	250 290	190 552
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - totsl des charges)		HN	(97 833)	(75 327)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitstion afférentes à des exercices antérieurs (à détailler eu (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	37 661	26 011
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultstives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités	221	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CERTIFIÉ CONFORME

ABOREALE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €
Siège social : 66 rue François 1er 75008 PARIS
828 161 604 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le sept septembre 2020 à 15H00
au siège de la société,

BW PROMO, représentée par M. Francis LAGARDE, Administrateur Délégué, propriétaire de la totalité des 1000 actions composant le capital social de la société ABOREALE :

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis conformément à la réglementation en vigueur et contrôlés par le commissaire aux comptes, la société AUDEX ATLANTIQUE.

La société AUDEX ATLANTIQUE, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- rapport de gestion du Président et rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- approbation des comptes annuels et quitus au Président ;
- affectation du résultat ;
- approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître une perte de (97.833 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une perte de (97.833 €), au compte « report à nouveau », lequel présentera un solde débiteur de (188.244 €).

Conformément au premier paragraphe de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a été versé aucun dividende depuis la constitution de la société, éligibles ou non éligibles à la réfaction de 40%, prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions de ce rapport.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

L'Associé Unique
BW PROMO
Représentée par Francis LAGARDE
Administrateur Délégué

AUDEX
ATLANTIQUE

EXEMPLAIRE GREFFE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ABOREALE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 10 000 €

66 rue François 1er

75008 PARIS

Exercice clos le 31/12/2019

AUDEX ATLANTIQUE : EXPERTISE COMPTABLE / AUDIT-CONSEIL

3 rue Guglielmo Marconi, 44800 Saint-Herblain ▪ **T** +33 (0)2 51 11 08 65

contact@audex-atlantique.fr ▪ www.audex-atlantique.fr

SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 50000 € ▪ RCS 514 894 930 à Nantes ▪ TVA intracommunautaire : FR 57514894930 ▪ Inscrite à l'ordre des experts comptables des Pays-de-Loire et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Rennes

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ABOREALE
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société ABOREALE,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABOREALE,** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 28 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 28 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 21 août 2020

Pour AUDEX Atlantique

Benoît QUINTIN de KERCADIO
Commissaire aux Comptes

I. BILAN AU 31/12/2019

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	840 267		840 267	687 811
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	7 391		7 391	8 602
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	111 531		111 531	66 692
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	3 722		3 722	8 074
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**962 911**		**962 911**	**771 179**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**962 911**		**962 911**	**771 179**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-90 412	-15 084
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-97 833**	**-75 327**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**-178 245**	**-80 412**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 690	30 045
Dettes fiscales et sociales	3 045	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 101 421	821 545
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**1 141 156**	**851 590**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**962 911**	**771 179**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

Rubriques	Exercice 2019 France	Exportation	Total	Exercice 2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée			152 457	115 225
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			**152 457**	**115 225**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 839	4 276
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			90 488	
Autres achats et charges externes			80 649	118 774
Impôts, taxes et versements assimilés			33 432	41 490
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**212 408**	**164 541**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-59 950**	**-49 315**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			37 662	26 012
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			37 662	26 012
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**-37 662**	**-26 012**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-97 612**	**-75 327**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			221	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			221	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-221**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			**152 457**	**115 225**
TOTAL DES CHARGES			**250 291**	**190 552**
BENEFICE OU PERTE			**-97 833**	**-75 327**

Visé par
AUDEX Atlantique
Commissaire aux comptes

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 7

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 7

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES 7

3.1. IMMOBILISATIONS 8
3.2.1. Immobilisations incorporelles 8
3.2.2. Immobilisations corporelles 8
3.2.3. Immobilisations financières 8
3.3. EVALUATION DES STOCKS 8
3.3. CRÉANCES ET DETTES 9
3.4. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT 9
3.5. PROVISIONS RÈGLEMENTÉES 9
3.6. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX 9
3.7.1. Changement de méthode d'évaluation 9
3.7.2. Changements de méthode de présentation 9

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF 10

4.1. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS 10
4.2. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET DES CRÉANCES 10
4.3. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES 11
4.4. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS 11
4.5. PRODUITS À RECEVOIR 12
4.6. COMPTES DE RÉGULARISATION 12
4.6.1. Charges constatées d'avance 12

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF 13

5.1. CAPITAUX PROPRES 13
5.2. ETATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES 14
5.3. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS 15
5.4. CHARGES À PAYER 15
5.5. COMPTES DE RÉGULARISATION 16
5.5.1. Produits constatés d'avance 16

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 17

6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 17
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 19
6.3. RÉSULTAT FINANCIER 19

7. INFORMATIONS DIVERSES 20

7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIÉ ET INTÉRIMAIRE 20
7.2. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES 20

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 soit une durée de 12 mois.

Dans le cadre de notre activité de promotion, un projet d'une construction d'un ensemble immobilier composé de deux bâtiments de 10 logements collectifs a été validé. A ce titre, un contrat pour la réalisation des travaux de construction a été conclu.

Les travaux ont débuté au 3ème trimestre 2019.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donnée lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes comptables homologué du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2017-03 du 03 novembre 2017.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

3.1. Immobilisations

3.2.1. Immobilisations incorporelles

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Immeuble construction	linéaire	de 15 à 23 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel informatique	dégressif	3 ans
Matériel et mobilier	linéaire	de 5 à 10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

3.2.3. Immobilisations financières

Les titres de participations sont valorisés à leur prix de revient.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation de leur valeur des titres de participation sur la base des éléments d'appréciation généralement admis.

Si la valeur estimée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives futures est inférieure à la valeur comptable nette, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de l'écart constaté.

3.3. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Visé par
Atlantique
Commissariat aux comptes

3.3. Créances et dettes

Les comptes courants sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les comptes sont enregistrés dans la devise concernée par l'opération et apparaissent au bilan, évalués en euros au cours de la clôture.

Sont enregistrés en créances douteuses, les créances présentant :

- Un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel,
- Ou ayant un caractére contentieux,
- Ou donnant lieu à un recouvrement litigieux.

Les créances présentant au moins une de ces caractéristiques font l'objet de provisions appréciées au cas par cas.

3.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobiliéres de placement sont enregistrées au coût d'achat et sont comparées à leur valeur de réalisation au 31 décembre 2019 correspondant au cours de bourse pour les instruments coté. Une provision est comptabilisée en cas de moins-value latente.

Le résultat de change les concernant, éventuellement, est dégagé au moment de leur réalisation.

3.5. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.6. Dérogations aux principes généraux

3.7.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2019
Matières premières			
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens	840 267		840 267
En-cours de production de services			
TOTAL	**840 267**	**0**	**840 267**

4.2. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

Visé par
AUDEXA Atlantique
Société d'Expertise et de Commissariat aux comptes

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 111 531 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financiéres			
ACTIF CIRCULANT :	**111 531**	**111 531**	**0**
Clients			
Etat : impôts et taxes diverses	95 862	95 862	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	15 669	15 669	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**111 531**	**111 531**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	111 531		111 531	66 692
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**111 531**	**0**	**111 531**	**66 692**

Visé par
AUDEX Atlantique
Commissariat aux comptes

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2019	2018
Clients sociétés France		
Clients sociétés Etrangers		
Clients factures à établir Groupe		
TOTAL	0	0

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.6.

4.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	0	0

4.6. Comptes de régularisation

4.6.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Charges d'exploitation		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	0	0

Visé par

AUDEX Adonfigue

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève à 10.000,00 Euros se composant de 1.000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, toutes souscrites et libérées.

K€	Solde au 01.01.2019	Augmentations	Diminutions	Affectation résultat N-1	Solde au 31.12.2019
Capital social	10				10
Report à nouveau	-15			-75	-90
Résultat de l'exercice	-75		-98	75	-98
Total des capitaux propres	**- 80**	**0**	**- 98**	**0**	**- 178**

Affectation des résultats de l'exercice 2018 :

Les comptes de l'exercice 2018 ont fait apparaître un résultat de -75 327 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affecté comme suit :

- 75 327 € au poste « Report à Nouveau »,

Visé par
AUDEX Atlantique
Société d'Commissariat aux comptes

5.2. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiéres divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 690	34 578	2 112	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 045	3 045		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 101 421		1 101 421	
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 141 156**	**37 623**	**1 103 533**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Visé par
AUDEX Atlantique
Cercle du Commissariat aux comptes

5.3. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France	34 290	27 645
Fournisseurs Etrangers		
Fournisseurs factures non parvenues	2 400	2 400
Valeurs nettes comptables	**726**	**1074**

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 690	30 045
Dettes fiscales et sociales	3 045	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 101 421	821 545
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**1 141 156**	**851 590**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

5.5. Comptes de régularisation

5.5.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0	0

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2019 France	Exercice 2019 CEE + Export	Exercice 2019 Total	Exercice 2018 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires				
%	%	%	%	

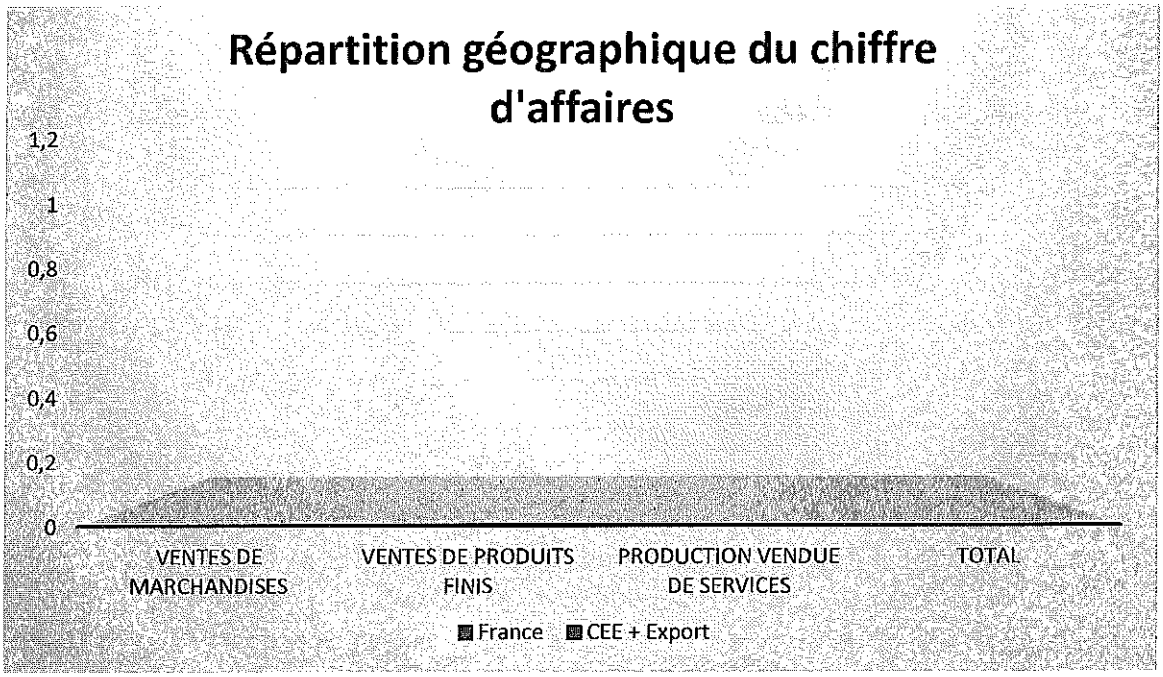

Visé par
AUDEX Atlantique
Comité de Commissariat aux comptes

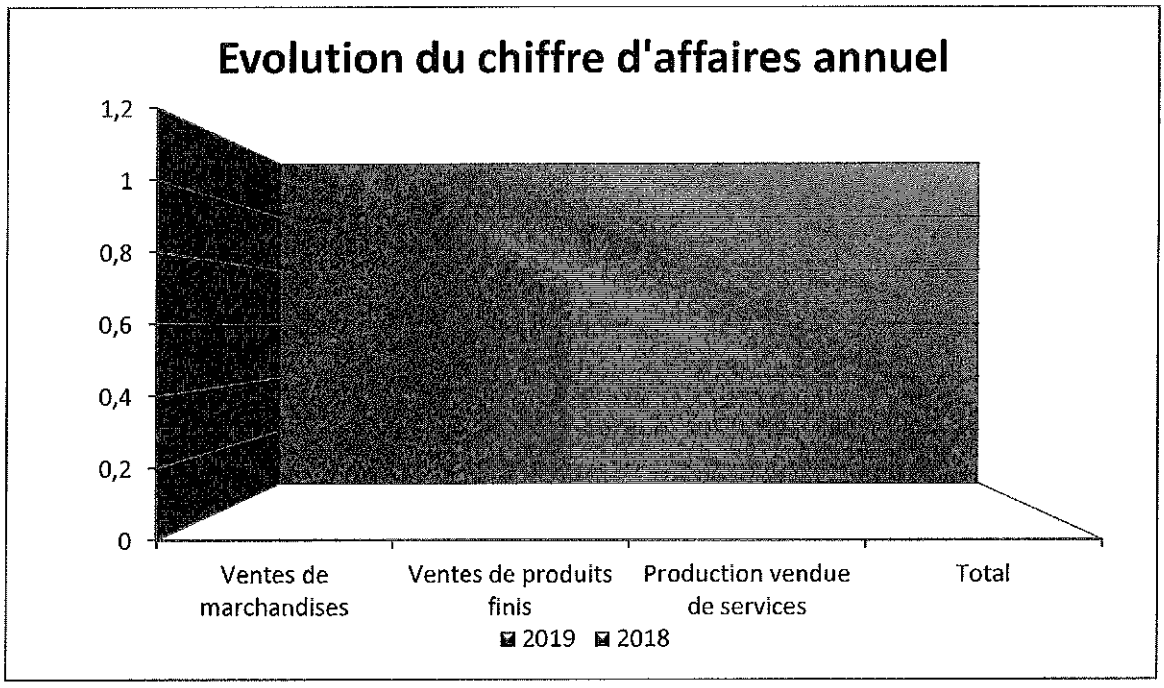

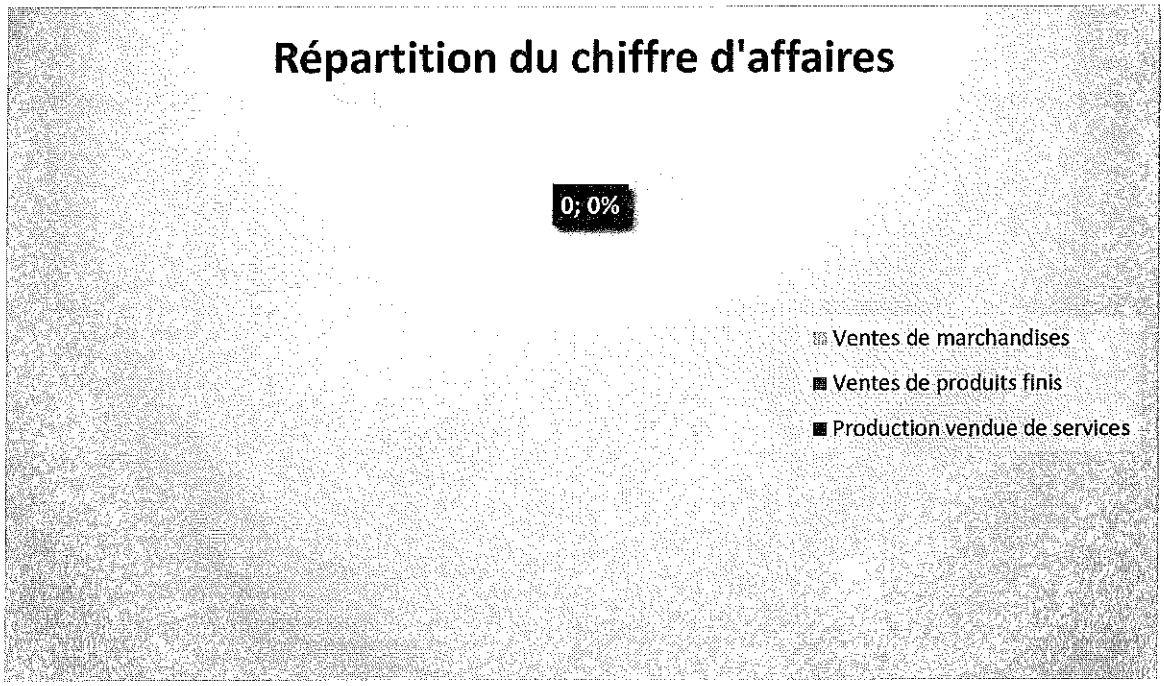

Visé par
[illegible] Atlantique
[illegible]

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Production stockée	152 457	115 225
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1	1
TOTAL	**152 458**	**115 226**

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -37 662 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	37 662	26 012
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	37 662	26 012
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-37 662**	**-26 012**

Visé par
AUDEX Atlantique

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

La société n'emploie aucun salarié.

7.2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant avant impôt	0	0	0
Résultat exceptionnel			
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Visé par